

PROJET DE SITE

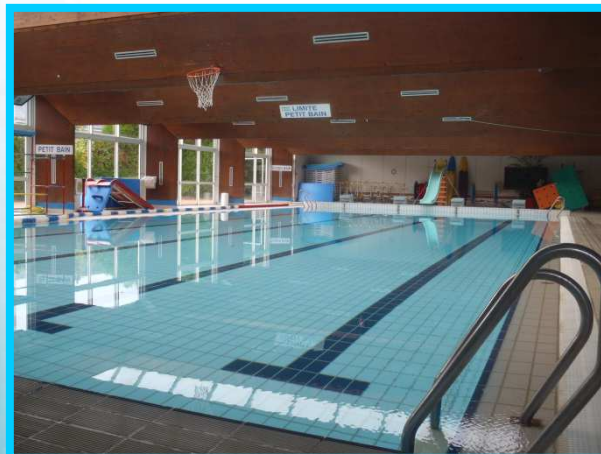
Piscine des Tourettes

Classes des Cycles 1 à 3



2017 - 2021

ASPECT FONCTIONNEL



COORDONNEES DU SITE :

Piscine des Tourettes
60 rue du Pas Notre Dame
37100 Tours

 : 02 47 21 63 00

Courriel : sport@ville-tours.fr

Site web : <http://www.tours.fr>

2017
-
2021

Piscine des Tourettes	INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE Circonscription de Tours-centre
<p>- Responsable (Directeur du complexe) : Sylvain NOBLET ☎ 02 47 70 86 95</p> <p>-Chef de bassin : Daniel BOURCIER ☎ 02 47 21 73 05</p> <p>- Equipe des MNS chargée de la surveillance du bassin et/ou du co-enseignement :</p> <p>- Référent ETAPS: Patrice NOURY</p>	<p>-Référent pédagogique (CPC EPS) :</p> <p>CPC TOURS nord ☎ 02 47 60 77 82 Courriel: cptournord@ac-orleans-tours.fr</p> <p>Liens référents:</p> <p>-Site Inspection Académique (http://www.ac-orleans-tours.fr/) Site Départemental http://ia37.ac-orleans-tours.fr/eps37/</p> <p>-Site circonscription Tours Nord (http://www.ac-orleans-tours.fr/dsden37/circ_tours_nord/la_circonscription/)</p>

Transport des élèves et plan d'accès

TRANSPORT DES ELEVES

- Un transport est organisé pour toutes les classes éloignées du site par la Ville de Tours ou par Tours Plus
- Les classes les plus proches viennent à pied.
- Aire de stationnement des autocars devant la piscine.

PLAN ET ACCES



2017
-
2021

Le bassin

(10x25m / 0,90 à 2,00 m)

2017
-
2021



INFORMATIONS LIEES AU FONCTIONNEMENT

PRIORITES et NIVEAUX DES CLASSES

Le cycle 2, prioritairement le CP, CE1 et CE2 pour installer l'apprentissage,
Le cycle 3 (CM1, CM2 et 6ème) pour conforter et assurer la continuité avec le collège

l'accueil dès la GS de la maternelle sera ciblé prioritairement sur les écoles de proximité des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV).

Ces dispositions permettent d'envisager l'accueil systématique d'une période en cycle 3 pour les primaires (CM1 et/ou CM2).

FONCTIONNEMENT

- année scolaire divisée en 3 périodes, 2 périodes de 8 à 9 semaines et une période plus longue divisible en 2 uniquement pour l'accueil des GS
- la 3^{ème} période plus longue permettra de privilégier l'accueil des CM en profitant d'un nombre de séances plus important et pour certaines classes d'un encadrement similaire à celui des maternelles
- capacité d'accueillir au maximum 1 classes par créneau de 40 mn

ENCADREMENT ELEMENTAIRE

- un professionnel (ETAPS, OTAPS, titulaire d'un diplôme homologué par l'Etat) réservé **exclusivement à la sécurité du bassin.**
- Le professeur des écoles /ou son remplaçant
- un éducateur (ETAPS) chargé de l'enseignement

ENCADREMENT MATERNELLE

- un professionnel (ETAPS, OTAPS titulaire d'un diplôme homologué par l'Etat) réservé **exclusivement à la sécurité du bassin.**
- Le professeur des écoles /ou son remplaçant
- 2 éducateurs (ETAPS) chargés de l'enseignement

2017
-
2021

ASPECT REGLEMENTAIRE

Règlementation régissant l'utilisation des piscines de la ville de Tours

- Règlement général des piscines.
- Règlement spécifique aux groupements.
- POSS (Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours), propre à chaque établissement.
- Notes de service

Documents mis à disposition ou affichés dans la piscine

Rappels

Tenue vestimentaire:

- maillot et bonnet de bain obligatoires pour les élèves
- tenue de bain ou short et tee-shirt obligatoires pour les adultes autorisés sur le bord

-port du caleçon de bain interdit

Assiduité:

La natation scolaire étant assortie d'un caractère obligatoire, toute absence ponctuelle d'un élève doit être motivée, toute absence prolongée doit être justifiée et faire l'objet d'une dispense médicale.

Les élèves dispensés restent à l'école.

Pathologies les plus communes entraînant une interdiction de baignade :

- verruës plantaires (sauf, si port de de chaussons en latex)
- poux, molluscum
- mauvaise hygiène générale

Etc...

2017
-
2021

Droit à l'image

Les prises de vues, photos, films sont interdites.

Sur demande, dans le respect des obligations légales et après accord de l'équipe éducative, des photos prises dans le cadre d'un projet de classe ou d'école pourront être autorisées.

Règles applicables aux accompagnateurs

Pour les classes de maternelles :

Les ATSEM ET AVS sont autorisés à accéder au bord des bassins pour apporter leur aide à l'enseignant dans l'accompagnement de la séance.

Si l'ATSEM dispose d'une autorisation préalable de son employeur pour apporter son concours à l'enseignant dans l'eau, alors la présence d'un parent sur le bord du bassin est autorisé. (cf. voir rôle des accompagnateurs)

Les parents sont autorisés à accompagner les élèves jusque dans les vestiaires.

Les parents doivent rester à l'accueil de la piscine (cf. voir rôle des accompagnateurs)

Pour les classes élémentaires :

Les parents sont autorisés à accompagner les élèves jusque dans les vestiaires mais ne peuvent pas pénétrer sur le bassin.

Tenue :

Les personnes susceptibles d'accéder aux bassins doivent porter une tenue de bain ou par défaut un tee-shirt et un short.

(cf. note de service GP du 1/09/2009)

ORGANISATION DES SEANCES

INFORMATIONS PREALABLES:

L'apprentissage de la natation à l'école est une priorité nationale, inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences qui s'articule autour d'un projet unique élaboré en collaboration avec les éducateurs en natation et les responsables pédagogiques. Des informations sont proposées pour organiser la bonne marche du projet .

Information aux enseignants:

Dans la mesure du possible, les éducateurs et le CPC proposeront une animation pédagogique spécifique et/ou une visite dans les classes en début de chaque période ou en début d'année. Elle a pour but de proposer aux enseignants une explication du projet et du rôle de chacun et d'échanger dans les classes avec les enfants sur le contenu du projet.

information aux familles:

Elle devra être faite par l'enseignant sur les conditions précises dans lesquelles l'activité est organisée. Il évoquera les objectifs visés par l'institution scolaire, le rôle des parents accompagnateurs, les conditions d'hygiène, corporelle et sanitaire de leurs enfants pour aller à la piscine ainsi que la tenue vestimentaire.

En cas d'absence d'un enseignant ou pour toute autre raison **entraînant l'annulation de la séance**, le directeur d'école ou l'enseignant informera impérativement, dans les meilleurs délais, le responsable de la piscine et le transporteur (les numéros utiles figurent en bas des plannings). De même, en cas d'impossibilité d'assurer la séance pour diverses raisons, le responsable de la piscine informera, dans les meilleurs délais, les directeurs d'école.

Charte des moyens communs des membres de l'équipe pédagogique

1/ Le Professeur des écoles : tout enseignant (titulaire ou remplaçant) a la responsabilité de définir le projet de sa classe et d'en assurer la mise en œuvre dans le respect des dispositions réglementaires.

Cela implique notamment de :

- s'assurer de l'effectif de la classe, de la présence des intervenants, de la conformité de l'organisation de la séance au regard du projet ;
- connaître le rôle de chacun ainsi que les contenus d'enseignement de la séance ;
- fournir une liste alphabétique des élèves au co-enseignant de sa classe ;
- d'ajourner la séance en cas de manquement aux conditions de sécurité et d'hygiène ;
- participer à la mise en place des activités, au déroulement de la séance;
- prendre en charge un groupe d'enfants;
- pouvoir agir dans l'eau avec le groupe selon son niveau d'habileté;
- **s'assurer de la transmission des informations nécessaires à la continuité de l'activité en cas de remplacement (liste d'élèves, suivi des séances, etc...)**

2017
-
2021

2/ Le professionnel qualifié et agréé chargé de « l'enseignement » :

Il assiste le professeur des écoles dans l'encadrement des élèves, et notamment en prenant en charge un groupe d'élèves.

Cela implique notamment de :

- participer à l'élaboration du projet, à son suivi et à son évaluation
- s'assurer du déroulement de la séance suivant l'organisation mentionnée dans le projet
- **s'assurer de la transmission des informations nécessaires à la continuité de l'activité en cas de remplacement (liste des élèves, fiche de suivi de séances, etc...)**

3/ Le professionnel qualifié et agréé chargé de la surveillance :

Il est affecté exclusivement à cette tâche et intervient en cas de besoin

Cela implique de :

- d'ajourner et interrompre la séance en cas de non-respect des conditions de sécurité et/ou d'hygiène et/ou du règlement ;
- d'interdire l'accès au bassin en dehors des horaires de la vacation,
- s'assurer que tous les élèves aient regagné les vestiaires après la séance,
- maintenir une veille afin d'éviter le retour d'un élève aux bassins.

Le rôle des accompagnateurs :

- **aider l'enseignant** dans l'accompagnement et **la sécurité** des enfants sur le trajet (école-piscine-école).
- **aider pour le déshabillage et l'habillage** dans les vestiaires.
- **sur demande de l'enseignant**, peuvent être amenés à accompagner des enfants dans les sanitaires (classes de maternelles).

MISE EN ŒUVRE DE LA SECURITE

Chaque membre de l'équipe pédagogique participe activement à la sécurité :

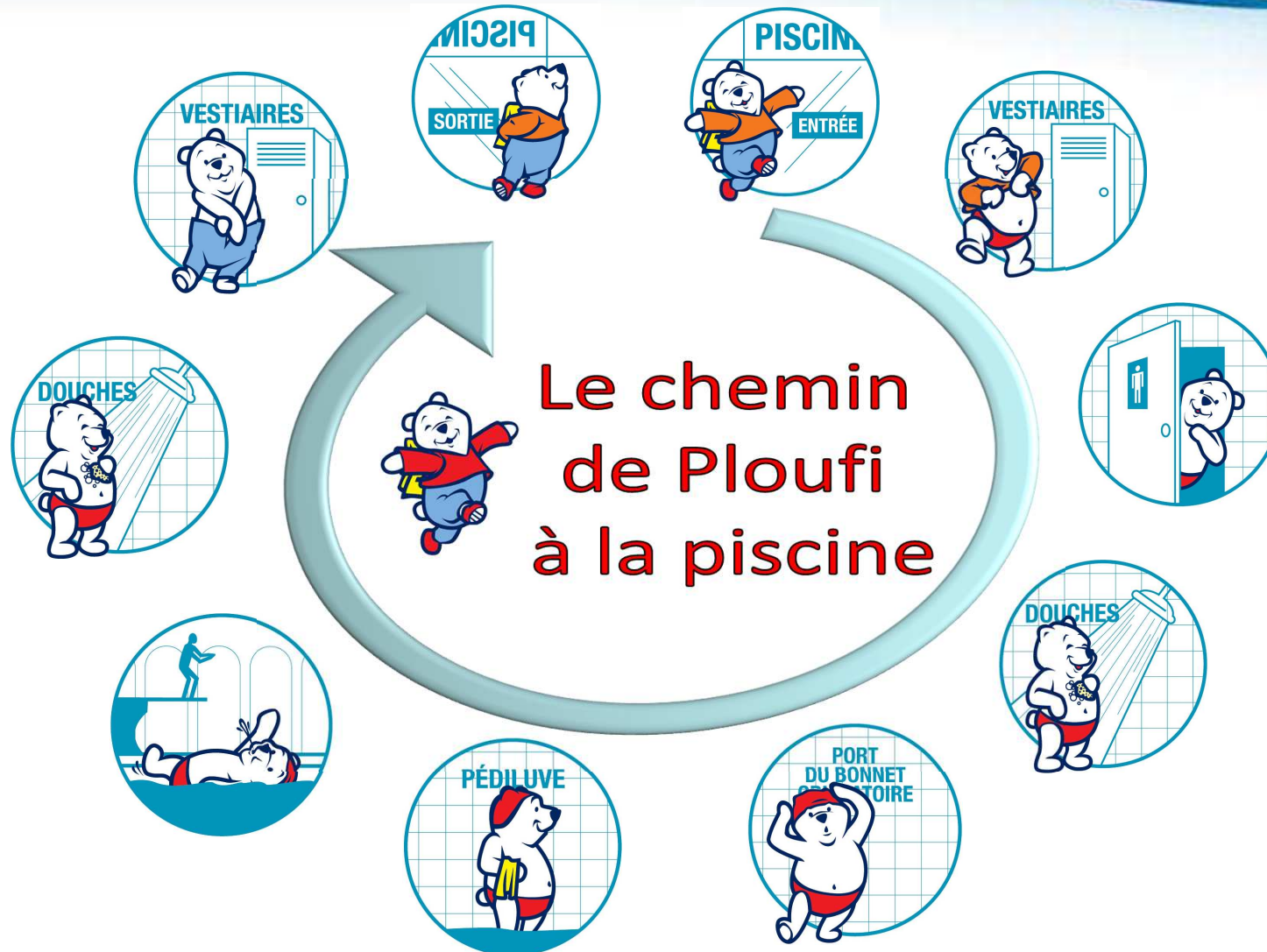
- l'accès à la piscine n'est possible qu'en présence d'un M.N.S dans l'établissement (cf. POSS),
- la vigilance doit être **accrue lors du passage aux douches** pour éviter **tout accès aux bassins sans surveillance**,
- l'entrée des élèves sur la plage du bassin, ainsi que leur sortie doivent être encadrées par les adultes,
- l'entrée dans l'eau ne peut s'effectuer qu'en présence d'un M.N.S faisant partie de l'équipe pédagogique (enseignant ou surveillant),
- l'enseignant n'autorise l'entrée dans l'eau aux élèves qui lui sont confiés que lorsque la zone de travail est **libérée** par le groupe précédent,
- tout signal (d'alerte ou de fin de séance) doit entraîner **l'évacuation** immédiate des bassins,
- le comptage des élèves se fera à l'arrivée dans la piscine puis aux bassins. Il sera refait après la séance, sur le bassin puis à nouveau dans les vestiaires. Enfin l'enseignant devra s'assurer une nouvelle fois de l'effectif complet de sa classe lorsque qu'il quitte l'établissement.

2017

-

2021

Rappel des règles d'hygiène



- Module de 6 à 7 séances (*pour les Classes de GS*)
- Module de 8 à 9 séances (*Au cycle2, pour les classes CP, CE1, CE2. Au cycle 3 pour les classes CM1 ou CM2*)
- Module de 12 à 14 séances (*pour les Classes de CM1 ou CM2*)
- Déroulement pédagogique
- Les fiches d'évaluation
- Présentation des différents paliers
- Plan des bassins (entrée et sortie des classes)
- Le matériel mis à disposition
- Plan d'aménagement de bassin
- Progressivité des apprentissages cycle 2 et 3

Module de 6 à 7 séances

Classes de GS

1^{ère} séance:

- **L'enseignant remet une liste alphabétique des élèves** à l'éducateur référent de la classe.
- La première séance, sera organisée sous forme libre, afin que les élèves prennent contact avec le milieu aquatique et servira à renseigner sur **le niveau de compétence global de la classe**.
- Sur une simple observation, trois groupes homogènes seront constitués par l'équipe éducative à l'issue de cette séance.

Séances suivantes:

- Les séances suivantes seront construites et organisées en relation avec **le livret « mes premières bulles »** sur les thèmes de l'immersion, la ventilation, de l'équilibre, l'entrée dans l'eau et du déplacement.

Principe

Description d'une séance type:

- **Prise de contact**, accueil des élèves, présentation de la séance.
- **Les groupes seront répartis** sur les différents ateliers proposés (4, si possible), la rotation et le temps passé sur chaque atelier restent à l'appréciation de l'équipe pédagogique.
- Pour assurer **une meilleure rotation des groupes sur les ateliers**; une fluidité de circulation devra être observée afin d'éviter des regroupements.
- **A l'issue de chaque séance**, l'équipe pédagogique se concerta afin de déterminer si les compétences proposées ont été acquises par l'ensemble des élèves. (de retour en classe, l'élève colorie son livret « mes premières bulles » en fonction de son niveau de compétence acquis après chaque séance.
- **Les séances suivantes**, d'autres mises en situation seront proposées en fonction de l'évolution de la classe.

2017
-
2021

Module de 8 à 9 séances

Au cycle 2, pour les classes de CP, CE1, CE2 Au cycle 3 pour les classes de CM1 ou CM2

A la piscine

1^{ère} séance:

- **Le professeur** remet une liste alphabétique des élèves **au professionnel** référent de la classe.
- La première séance a pour but d'évaluer la classe à partir des 4 composantes décrites dans les différents paliers : **Locomotion, Immersion, Ventilation, Equilibration.**
- **La classe entière est évaluée en 2 groupes d'élèves;**
 - **groupe 1** : il est pris en charge par **le professionnel** pour être évalué sous forme de parcours ou d'enchaînement d'actions.
 - **groupe 2** : il est pris en charge par **le professeur** pour une exploration du milieu afin de se familiariser avec les actions attendues avant d'être évalué.
- Lorsque le professionnel a terminé avec le groupe 1, il échange avec le groupe 2 du professeur pour être évalué à son tour. Le professeur peut alors mettre en place des situations d'apprentissages avec le groupe 1 jusqu'à la fin de la séance.

A l'issue de la séance le professionnel renseignera la fiche diagnostique qui servira à constituer les 2 groupes et orienter chaque élève dans le palier qui lui est le plus approprié dans le respect de son parcours d'apprentissage.

Principe

Description d'une séance type:

- **Le professeur et le professionnel** s'entendent dans la répartition des groupes, une rotation se fera de façon régulière au fil des séances pour permettre à l'ensemble de la classe de travailler la globalité des 4 composantes abordées.
une répartition des 4 composantes peut être envisagée entre le professeur et le professionnel.
exemple: immersion, équilibration pour l'un et entrée dans l'eau, locomotion pour l'autre.
- La séance sera le plus souvent possible organisée de façon ludique, sous forme d'ateliers ou de parcours d'apprentissage qui ont du sens pour eux évoluant au fil des séances en fonction des besoins et des rythmes des élèves (voir fiches « la boîte à outil du professeur des écoles »)

2017
-
2021

Module de 12 à 14 séances

Au cycle3, pour les classes de CM1 ou CM2

A la piscine

1^{ère} séance:

- **Le professeur** remet une liste alphabétique des élèves **au professionnel** référent de la classe.
- La première séance a pour but d'évaluer la classe à partir des 4 composantes décrites dans les différents paliers : **Locomotion, Immersion, Ventilation, Equilibration.**
- **La classe entière est évaluée en 2 groupes d'élèves;**
 - **groupe 1** : il est pris en charge par **le professionnel** pour être évalué sous forme de parcours ou d'enchaînement d'actions.
 - **groupe 2** : il est pris en charge par **le professeur** pour une exploration du milieu afin de se familiariser avec les actions attendues avant d'être évalué.
- Lorsque le professionnel a terminé avec le groupe 1, il échange avec le groupe 2 du professeur pour être évalué à son tour. Le professeur peut alors mettre en place des situations d'apprentissages avec le groupe 1 jusqu'à la fin de la séance.

A l'issue de la séance le professionnel renseignera la fiche diagnostique qui servira à constituer les 2 groupes et orienter chaque élève dans le palier qui lui est le plus approprié dans le respect de son parcours d'apprentissage.

Principe

Description d'une séance type:

- **Le professeur et le professionnel** s'entendent dans la répartition des groupes, une rotation se fera de façon régulière au fil des séances pour permettre à l'ensemble de la classe de travailler la globalité des 4 composantes abordées.
une répartition des 4 composantes peut être envisagée entre le professeur et le professionnel.
exemple: immersion, équilibration pour l'un et entrée dans l'eau, locomotion pour l'autre.
- La séance sera le plus souvent possible organisée de façon ludique, sous forme d'ateliers ou de parcours d'apprentissage qui ont du sens pour eux évoluant au fil des séances en fonction des besoins et des rythmes des élèves (voir fiches « la boîte à outil du professeur des écoles »)

2017
-
2021

Déroulement Pédagogique

2017
-
2021

Au début du module	Au cours du module	A la fin du module (exemple: PALIER 1)
<p>SEANCE 1 Evaluation diagnostique (orientation)</p>	<p>SEANCES 2 à 7 ou 8 Evaluation formative</p>	<p>SEANCE 8 ou 9 Evaluation finale</p>
<p>L'évaluation diagnostique permet : -aux élèves de situer leur niveau dans 4 domaines. -aux enseignants de constituer les groupes.</p>	<p>Elle permet aux élèves d'être « acteurs de leur apprentissage »</p>	<p>Elle permet d'évaluer 2 compétences à la fin du cycle 2. POUR L' EVALUATION FINALE: (reprendre la fiche DIAGNOSTIQUE), qui servira pour la saisie de la « FICHE SOMMATIVE » sur le fichier Excel.</p>
<p>LA FICHE EVALUATION INITIALE (DIAGNOSTIQUE) est à apporter à la 1^{ère} séance et à renseigner par le professeur.</p> <p>L'utilisation de la première séance permettra l'évaluation par le professionnel et le professeur de la classe.</p>	<p>Les élèves s'auto évaluent en complétant LE LIVRET « mon pass'scolaire » en classe.</p> <p><i>Le LIVRET est disponible en format PDF dans le projet, sa distribution est à l'initiative du professeur. Il peut être complété en fin de période avec la fiche synthèse de la classe.</i></p> <p>L'équipe pédagogique se concerta régulièrement pour faire le point sur l'évolution des élèves.</p>	<p>COMPETENCE 1 Réaliser une performance que l'on peut mesurer.</p>
		<p>EPREUVE Se déplacer sur 15 m.</p>
		<p>COMPETENCE 2 S'adapter à différents types d'environnements</p>
		<p>EPREUVE - Entrer dans l'eau par un saut. - Passer sous une ligne d'eau posée en surface. - Se laisser remonter à la surface - Faire du surplace au moins 5 s - Revenir au bord</p>
<p>A l'issue du test le professionnel donnera la fiche synthèse de la classe qui servira à renseigner LE LIVRET « mon pass'scolaire » en classe.</p> <p style="text-align: right;">17</p>		

Les Fiches d'évaluations

- **Fiche Diagnostique** (Orientation Initiale et Evaluation Finale pré remplie avec les noms et prénoms des élèves par le professeur pour la première séance)
- **Mon Pass' Scolaire Aquatique** (*La distribution de ce LIVRET est à l'initiative du professeur. Il peut être complété en fin de période avec la fiche synthèse de la classe pour pouvoir l'inclure dans le livret scolaire de l'élève*)
- **Fiche de Synthèse** (*Evaluation Finale saisie sur fichier Excel par le professionnel et distribué en fin de période au professeur pour l'aider à renseigner le livret « Mon Pass' Scolaire Aquatique »*)
- **Attestation du « savoir nager »** (*L'exemplaire imprimé du test est à fournir par l'école, attesté par le professeur et le professionnel, validé et distribué par le directeur de l'école et inclus dans le livret scolaire de l'élève*)

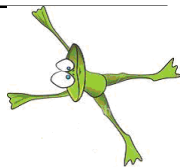
FICHE DIAGNOSTIQUE (orientation)

Légende: [Evaluation Initiale: I --- Evaluation Finale: F] [Non acquis: 0 --- En cours d'acquisition: / --- Acquis: X]



Nom de l'école		PALIER 1				PALIER 2				SAVOIR NAGER					Groupe:	Groupe:	
		Compétence 1	Compétence 2			Compétence 1	Compétence 2			Compétences							
Nom du Professeur		Se déplacer sur 15 m	Réaliser 3 tâches en moyenne profondeur (MP)			Se déplacer sur 30 m en Grande Profondeur		Réaliser 3 tâches en grande profondeur (GP)			Parcours de capacités, composé de 7 tâches à réaliser en continuité, sans reprise d'appui au bord du bassin					Groupe:	Groupe:
Nom de l'ETAPS			1	2	3	1	2	1	2	3	1	2	3	4	5		
Noms	Prénoms	I/F	I/F	I/F	I/F	I/F	I/F	I/F	I/F	I/F	I/F	I/F	I/F	I/F	I/F		
1																	
2																	
3																	
4																	
5																	
6																	
7																	
8																	
9																	
10																	
11																	
12																	
13																	
14																	
15																	
16																	
17																	
18																	
19																	
20																	
21																	
22																	
23																	
24																	
25																	
26																	
27																	
28																	
29																	
30																	

Je nage 25 mètres en BRASSE



Je nage 25 mètres en DOS Crawlé



Je nage 25 mètres en CRAWL



Test Nautique

*Conformément à la circulaire n°2000-075 du 31 mai 2 000
(BOEN n°22 du 8 juin 2000) et délivré par des personnels diplômés.*

Je ne présente aucun signe de panique en effectuant un parcours de 20 mètres après un départ en chute arrière volontaire d'un tapis disposé sur l'eau, puis un passage sous une ligne d'eau, posée et non tendue, avec brassière de sécurité.

Certifié par: _____

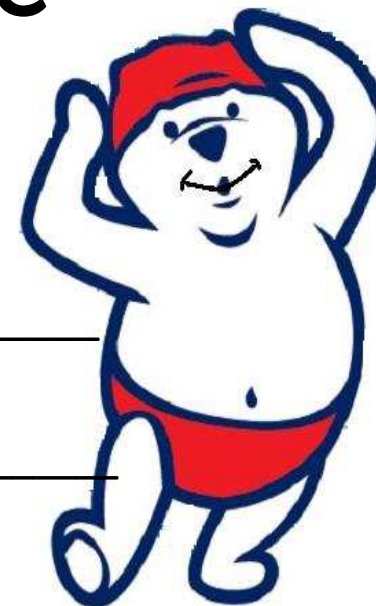
Cachet et signature: _____

N° de diplôme: _____

Titre: _____

Le: ____/____/____

Mon Pass'Scolaire Aquatique



Nom: _____

Prénom: _____

Date de Naissance: ____/____/____

Ecole: _____

VILLE DE
TOURS

Les différents PALIERS de mon Pass'Scolaire

J'ai acquis le PALIER 1:

- Je me déplace sur 15 mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis
- Je saute dans l'eau, je m'immerge, je passe sous un objet flottant et je me laisse flotter en étoile durant 5".

Validé le:

Par:

J'ai acquis le PALIER 2:

- Je me déplace sur 25 mètres sans aide à la flottaison
- je réalise un virage et une coulée
- Je saute ou je plonge
- je me déplace sous l'eau et je passe à l'intérieur d'un cerceau
- J'effectue un surplace de 5" à la verticale

Validé le:

Par:

J'ai acquis le savoir nager:

- entrer dans l'eau en chute arrière grande profondeur
- se déplacer pour passer sous un obstacle flottant, 1,5 m
- Se déplacer sur 15 mètres sur le ventre
- avec un sur place vertical de 15 secondes
- Se déplacer 15 mètres sur le dos
- avec un sur place horizontal dorsal de 15 secondes
- S'immerger de nouveau pour passer sous l'objet flottant

Validé le:

Par:

Je remplis avec mon enseignant ce que je sais faire dans l'eau



Je mets ma tête dans l'eau et je fais des bulles



Je vais chercher un objet lesté placé à ____ mètres de profondeur

Je fais une étoile de mer:



- sur le ventre
- sur le dos

Je fais une glissée:



- sur le ventre
- sur le dos



Je me maintiens en position verticale la tête hors de l'eau, durant 10 secondes



J'effectue un trajet de 5 mètres en immersion en passant dans 2 cerceaux



Je saute dans l'eau:

- au petit bain
- au grand bain

Je plonge tête en avant au grand bain

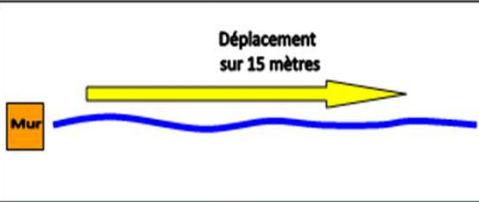
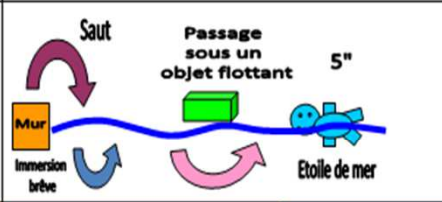
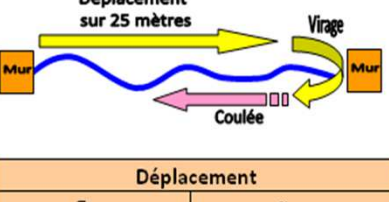
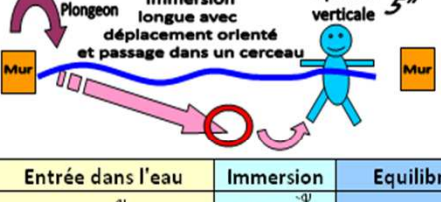


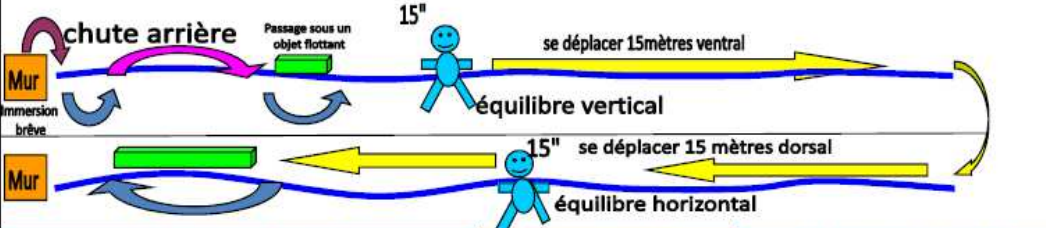
Je parcours 5 à 10 mètres en nage libre (nage non codifiée)

Je me déplace sur 15 mètres avec une aide à la flottaison

Presentation des différents PALIERS

2017 - 2021

PALIER 1		PALIER 2			
COMPETENCE 1	COMPETENCE 2	COMPETENCE 1		COMPETENCE 2	
Se déplacer sur 15 m	Réaliser 3 tâches en moyenne profondeur (MP)	Se déplacer sur 30 m en Grande Profondeur		Réaliser 3 tâches en grande profondeur (GP)	
					
Déplacement	Immersion	Déplacement		Entrée dans l'eau	Immersion
Je me déplace 15 m en autonomie sans aide et sans reprise d'appuis	Je saute dans l'eau sans aide en acceptant une immersion brève	Je me déplace 25 m en autonomie	Je réalise un virage et une coulée	Je saute ou je plonge dans l'eau sans aide en grande profondeur	Je me déplace sous l'eau en allant vers un cerceau immergé
	Equilibre			Equilibre	
	Je me laisse flotter un instant			J'effectue un sur-place pendant 5 secondes	

SAVOIR NAGER			
Parcours de capacités de 40M, composé de 7 tâches à réaliser en continuité			
			
Enchaînement d'actions	Déplacements	Enchaînement d'actions	
chute arrière sans aide en grande profondeur	Je reviens à la surface, je me déplace sur 3,5 M pour m'immerger et passer sous un obstacle flottant d'1,5 M	Je nage 30 mètres: 15 mètres sur le ventre 15 mètres sur le dos	Je réalise un surplace vertical et horizontal de 15 secondes
			Je m'immerge pour passer de nouveau sous l'obstacle flottant du début

Présentation du palier 1

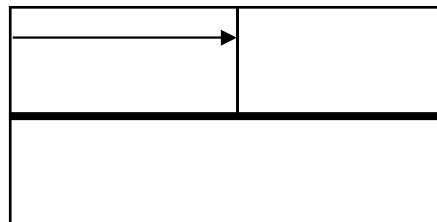
BOEN n° 28 du 14 juillet 2011 (circulaire n°2011-090 du 7-7-2011)

Connaissances et capacités à évaluer en fin de cycle 2

Compétence 1 : Réaliser une performance que l'on peut mesurer

Se déplacer sur **une quinzaine de mètres** sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis.

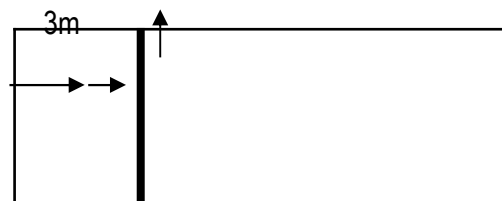
▲ 15m



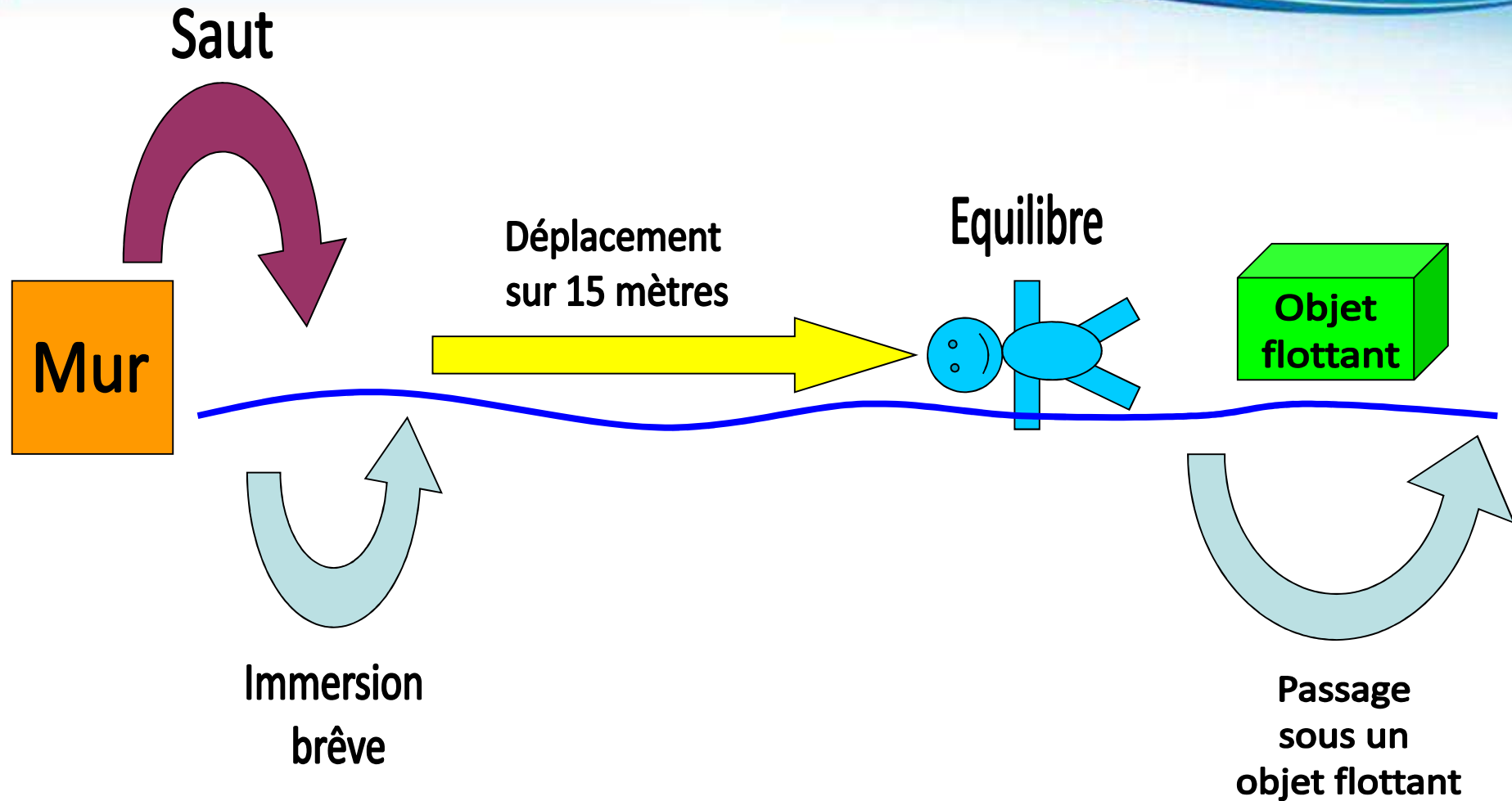
Compétence 2 : S'adapter à différents types d'environnements

Effectuer **un enchaînement d'actions sans reprise d'appuis**, en moyenne profondeur, amenant à :

- s'immerger **en sautant** dans l'eau
- se déplacer **brèvement sous l'eau** (par exemple pour passer sous un obstacle flottant)
- se laisser **flotter un instant** avant de regagner le bord.



Proposition de parcours du Palier 1



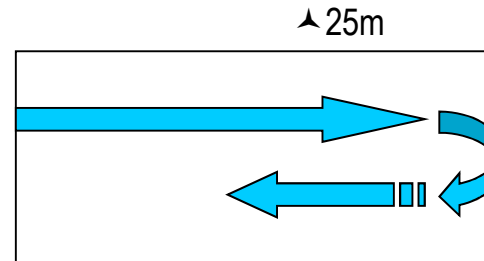
Présentation du palier 2

BOEN n° 28 du 14 juillet 2011 (circulaire n°2011-090 du 7-7-2011)

Connaissances et capacités à évaluer en fin de cycle 3

Compétence 1 : Réaliser une performance que l'on peut mesurer

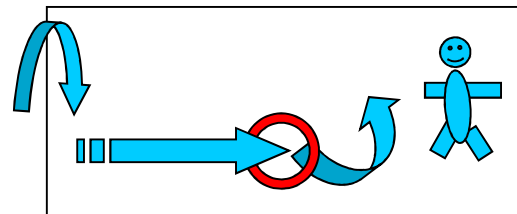
Se déplacer sur **une trentaine de mètres** sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis.



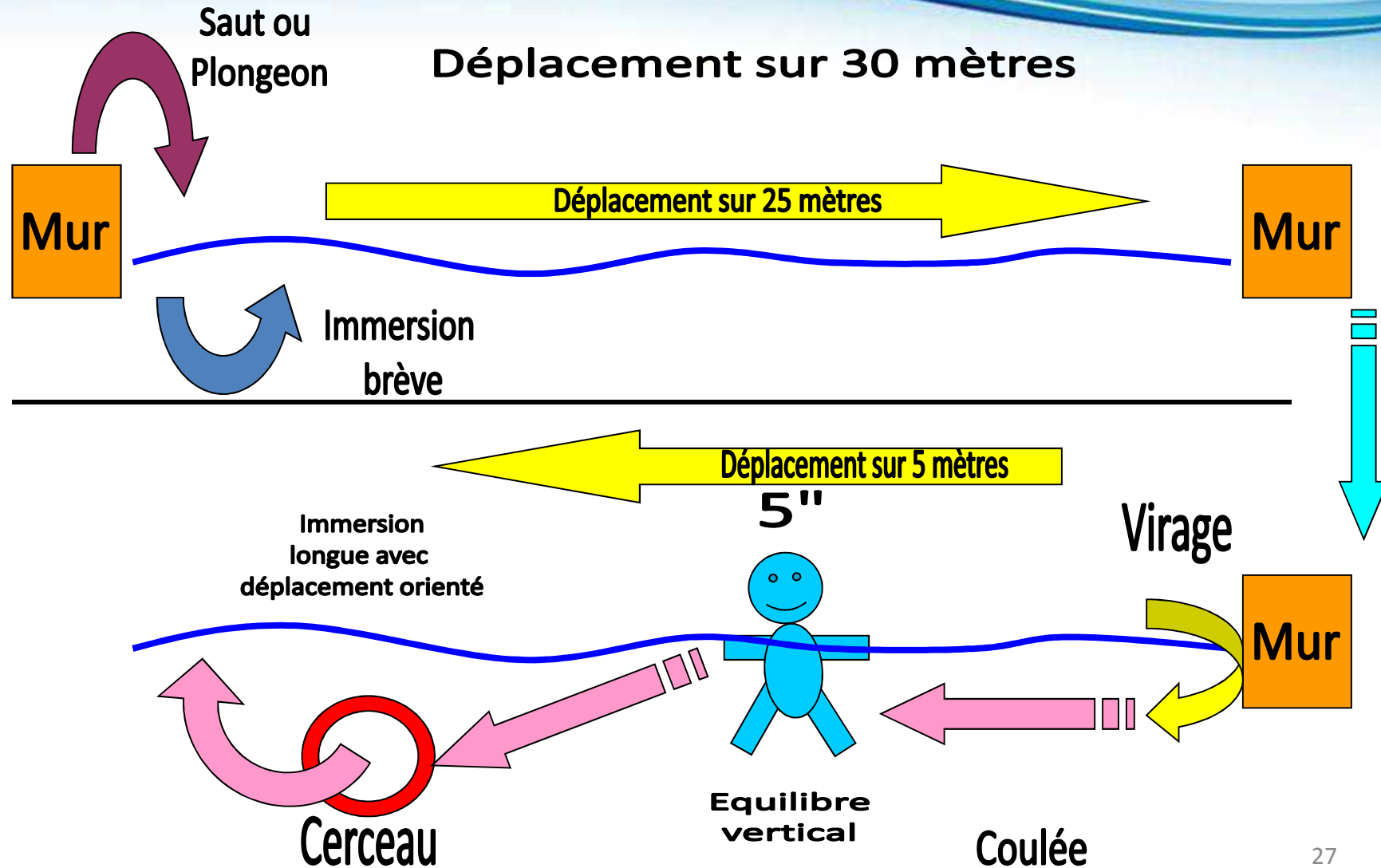
Se déplacer sur **25 mètres** sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis, réaliser un virage puis une coulée.

Compétence 2 : Enchaînement d'actions

Enchaîner un saut ou un plongeon en grande profondeur, un déplacement orienté en immersion (par exemple pour passer dans un cerceau immergé) et un surplace avant de regagner le bord.



Proposition de parcours du Palier 2



Description du « savoir nager »

Connaissances et capacités à évaluer en fin de cycle 3

Attestation scolaire « savoir-nager » arrêté du 9-7-2015 - J.O. du 11-7-2015

- Le savoir-nager correspond à une maîtrise du milieu aquatique. Il reconnaît la compétence à nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce). Il ne doit pas être confondu avec les activités de la natation fixées par les programmes d'enseignement.
- Son acquisition est un objectif des classes de CM1, CM2 et sixième (qui constitueront le cycle de consolidation à compter de la rentrée 2016). Le cas échéant, l'attestation scolaire « savoir-nager » pourra être délivrée ultérieurement.
- Sa maîtrise permet d'accéder à toute activité aquatique ou nautique susceptible d'être programmée dans le cadre des enseignements obligatoires ou d'activités optionnelles en EPS, ou à l'extérieur de l'école, notamment pour la pratique des activités sportives mentionnées aux articles A. 322-42 et A. 322-64 du code du sport.
- L'attestation scolaire « savoir-nager », délivrée par le directeur de l'école ou par le principal du collège, est incluse dans le livret scolaire de l'élève ; un exemplaire, imprimé selon le modèle fixé par l'annexe 2 du présent arrêté, lui est remis.
- La maîtrise du savoir-nager est attestée par les personnels qui ont encadré la formation et la passation des tests correspondants : à l'école primaire, un professeur des écoles en collaboration avec un professionnel qualifié et agréé par le directeur académique des services de l'éducation nationale ; au collège, un professeur d'éducation physique et sportive.

Présentation de l'attestation du savoir nager

Connaissances et capacités à évaluer en fin de cycle 3

<p>Académie de _____</p> <p>Cachet de l'établissement et signature du directeur de l'école ou du chef d'établissement</p> <p><i>Attestation scolaire « savoir-nager »</i></p> <p>NOM : _____</p> <p>Prénom : _____</p> <p>Date de naissance : __/__/____</p> <p>École / collège : _____</p> <p> MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</p>	<p><i>Attestation scolaire « savoir-nager »</i></p> <p>Le professeur des écoles et le _____, ou le professeur d'éducation physique et sportive⁽¹⁾, certifient que l'élève _____ maîtrise le savoir-nager défini par l'arrêté du 8 juillet 2015 (parcours de capacités, connaissances et attitudes).</p> <p>le __/__/____</p> <p>Noms et signatures du</p> <p>Professionnel agréé (et titre) _____ Professeur _____</p> <p>(1) compléter ou rayer la mention inutile</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Présentation du savoir nager

2017 - 2021

Connaissances et capacités à évaluer en fin de cycle 3

Parcours de capacités de 40 mètres, composé de 7 tâches à réaliser en continuité, sans reprise d'appuis au bord du bassin et sans lunette:

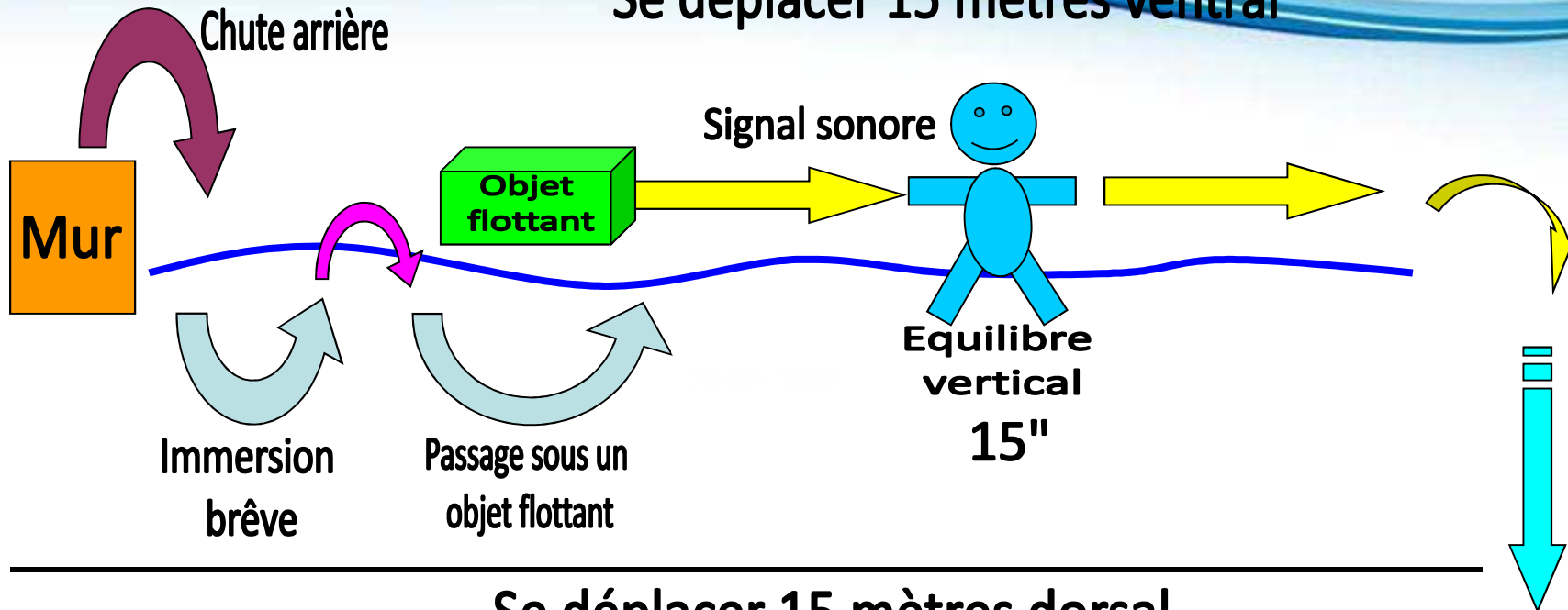
- Entrer dans l'eau en chute arrière en grande profondeur.
- Revenir à la surface et se déplacer sur une distance de 3,5 mètres pour franchir en immersion complète un obstacle flottant de 1,5 mètre.
- Se déplacer 15 mètres sur le ventre avec au signal sonore un surplace en position verticale de 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance.
- Se déplacer 15 mètres sur le dos avec au signal sonore un surplace en position horizontale dorsale de 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance.
- Se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau en immersion l'obstacle flottant et terminer son parcours au point de départ

Connaissances et attitudes

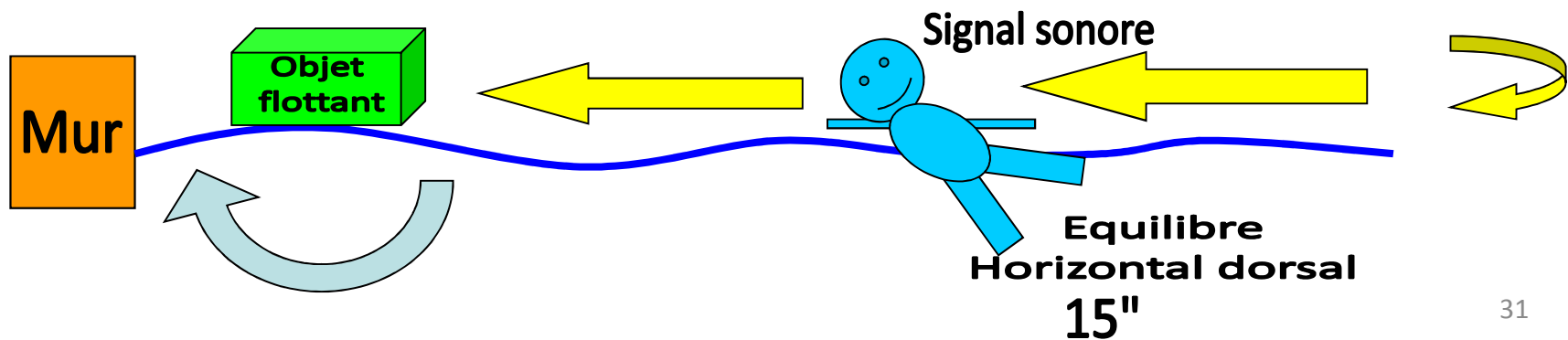
- Savoir identifié la personne responsable de la surveillance à alerter en cas de problème.
- Connaître les règles de bases liées à l'hygiène et la sécurité dans un établissement de bain.
- Savoir identifier les environnements et les circonstances pour lesquels la maîtrise du savoir-nager est adaptée.

Proposition de parcours du savoir nager

Se déplacer 15 mètres ventral



Se déplacer 15 mètres dorsal

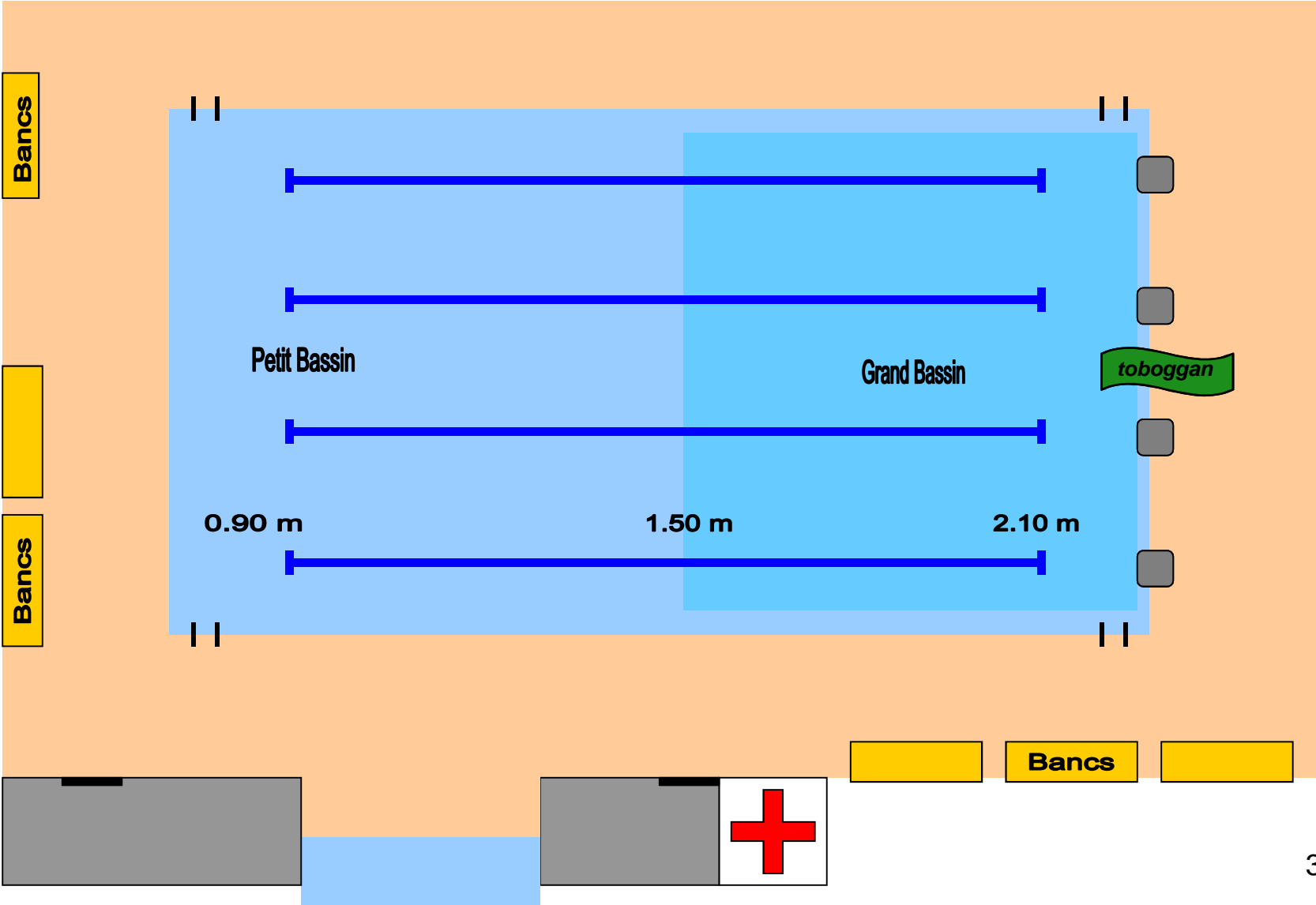


Règles d'accès et de sortie du bassin

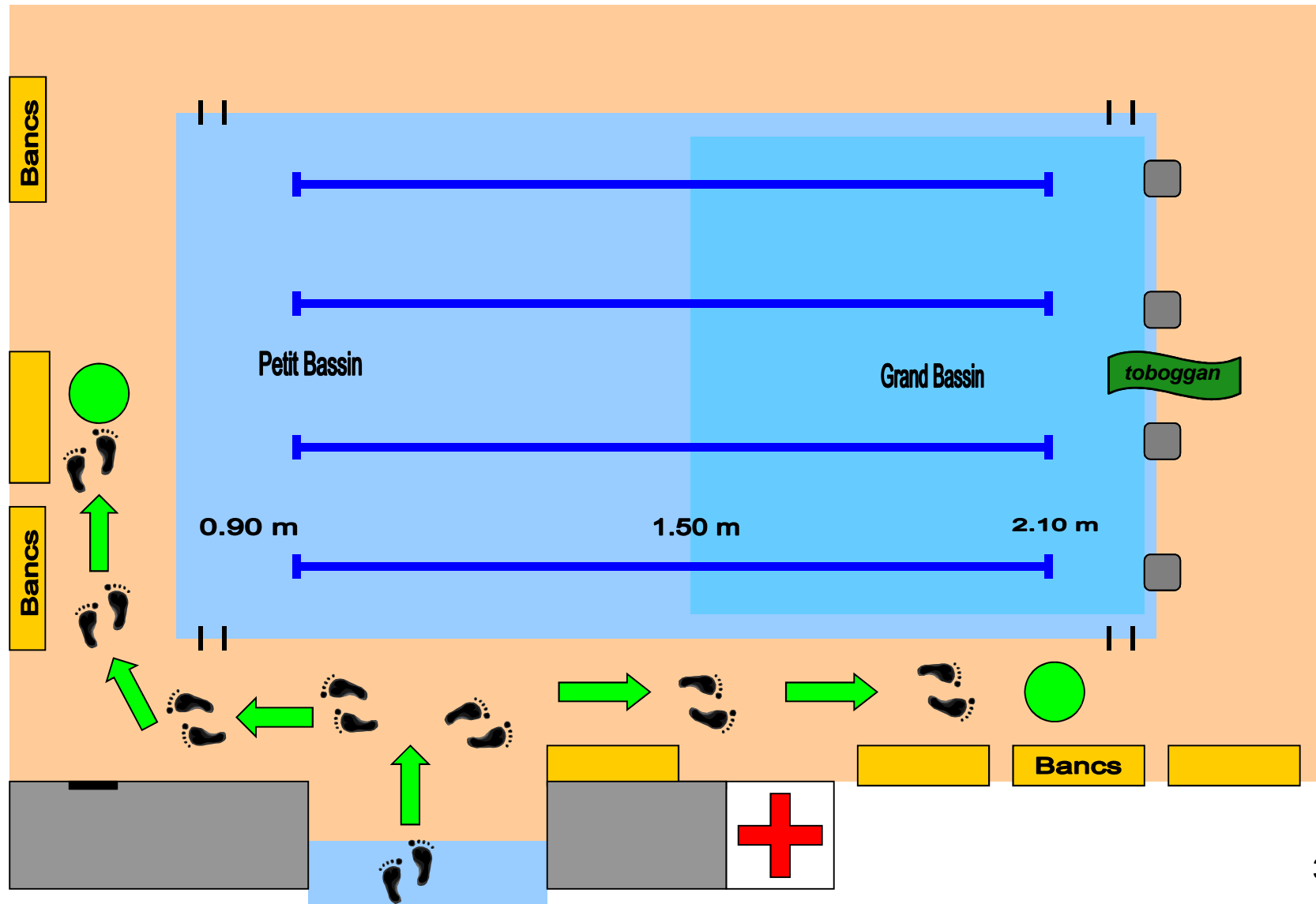
- **Fiche Plan du bassin**
- **Fiche Entrée sur le bassin**
- **Fiche Sortie du bassin**



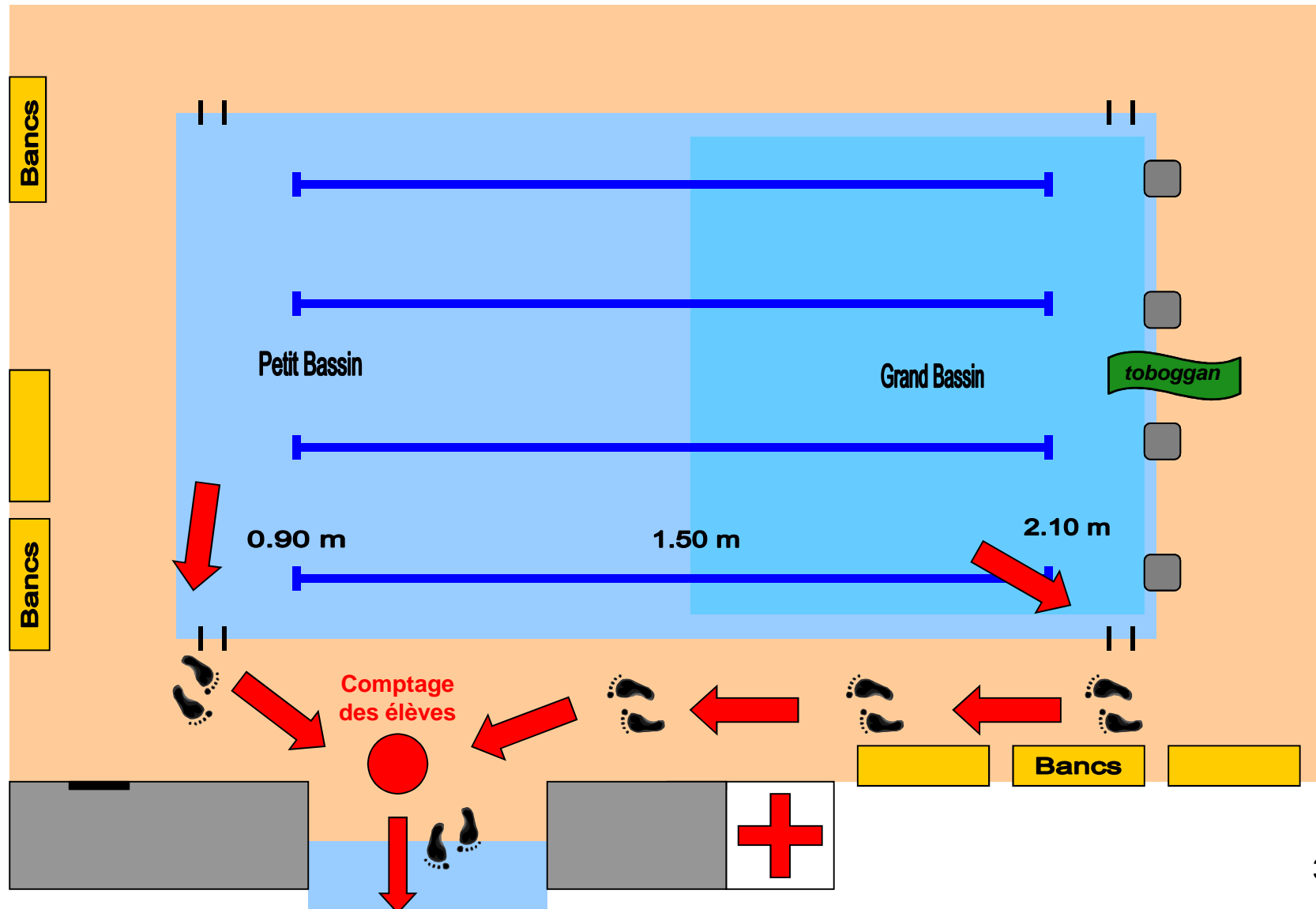
Plan du bassin



Entrée sur le bassin

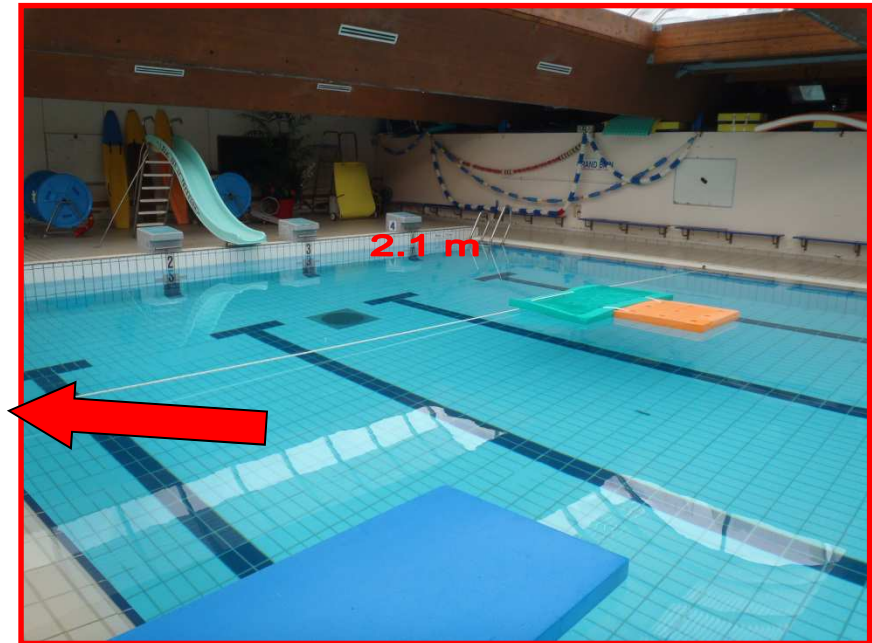
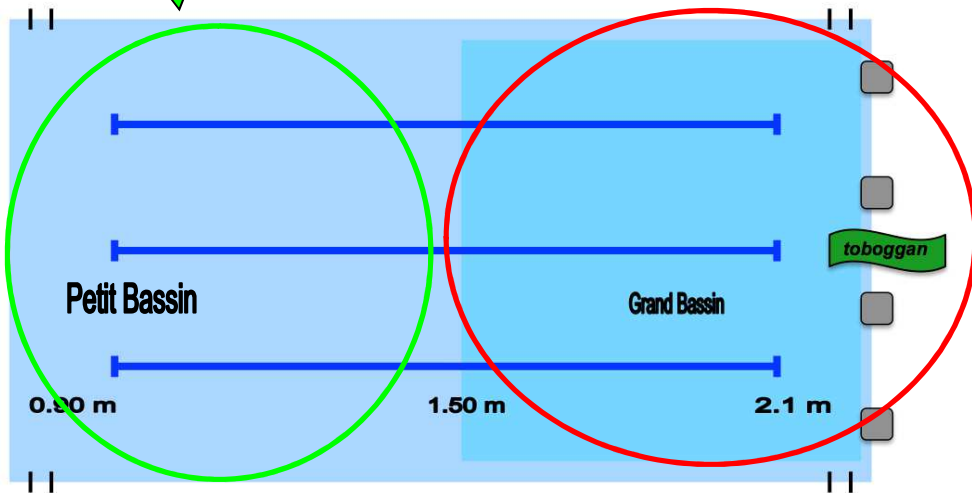


Sortie du bassin





Plan d'aménagement pour le Module 10 séances



MATERIEL MIS A DIPOSITION

Pour entrer dans l'eau

- toboggan
- tapis
- cage aquatique
- escalier immergeable



Pour s'équilibrer et se déplacer

- tapis
- frites
- planches
- palmes



Pour s'immerger

- perches
- cage
- objets lestés
- cerceaux lestés



2017
-
2021

Progressivité des apprentissages au cycle 2

Ce tableau donne **des repères** aux équipes pédagogiques pour organiser la **progressivité des apprentissages**.
Pour chaque niveau, les connaissances et compétences acquises dans la classe antérieure sont à **consolider**.

vers le PALIER 1	
Locomotion	<p>Se déplacer en surface :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se propulser à l'aide de supports fixes ou mobiles (cordages, barres, planches, frites...) grâce à l'action des mains (traction) et des jambes (battements naturels) <p>Se déplacer sur quelques mètres (de 3 à 5 m) sans matériel et sans appui.</p>
Immersion	<p>Se déplacer en surface et en profondeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se propulser à l'aide des bras et des jambes, sans matériel : <p>sur le ventre (en surface et en profondeur) sur le dos (en surface) Se déplacer sur une quinzaine de mètres sans matériel et sans appuis en grande profondeur.</p>
	<p>Entrer dans l'eau, avec ou sans aide, du bord :</p> <ul style="list-style-type: none"> - descendre, glisser, sauter, se laisser tomber... en prenant différentes positions avec son corps : boule, corps tendu, assis, à genoux... <p>pour aller récupérer un objet flottant (de plus en plus loin)</p>
	<p>Entrer dans l'eau sans aide à partir d'un plot, d'un toboggan :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en orientant le corps différemment (avant, arrière, latéralement.) - par-dessus un obstacle éloigné ou élevé. <p>pour aller récupérer un objet immergé (de plus en plus profond)</p>
	<p>S'immerger avec des aides pour réaliser des actions simples :</p> <p>En utilisant du matériel fixe : cage, perches verticales ou obliques, échelle, câbles...</p> <p>Descendre, toucher le fond, remonter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en touchant le fond avec différentes parties de son corps (pieds, genoux, fesses, mains) - en allant chercher un ou plusieurs objets lestés. - en remontant avec des mouvements
	<p>S'immerger avec des aides pour enchaîner des actions plus complexes :</p> <p>En utilisant du matériel fixe : cage, perches verticales ou obliques, échelle, câbles...</p> <p>Descendre, se déplacer, remonter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en variant les modalités d'entrée : pieds ou tête en premier - en augmentant la durée de l'immersion : parcours plus longs, déplacements obliques et/ou horizontaux, plusieurs objets à remonter... <p style="text-align: right;">38</p> <p>- en remontant passivement</p>

Progressivité des apprentissages au cycle 2

2017 - 2021

	vers le PALIER 1	
Ventilation	<p>Immerger la tête pour vivre des apnées courtes pour passer sous un obstacle flottant en surface (ligne d'eau, perche, cerceau, ...)</p>	<p>Maîtriser l'apnée et l'expiration courte en immersion - en réalisant des actions variées au fond (s'asseoir, s'allonger, ...) - dans des situations qui proposent la prise de repères visuels et une augmentation de la durée d'immersion : ramasser des objets de couleur, passer dans un « tunnel » de cerceaux lestés...</p>
Equilibration	<p>S'équilibrer dans des positions variées : ventrale, dorsale: - en utilisant du matériel flottant - en trouvant des appuis variés avec les bras et les jambes, pour tenir la position jusqu'à 5 secondes</p>	<p>S'équilibrer dans des positions variées : ventrale, dorsale - en position horizontale (étoile de mer, méduse...) - sans aucun support pour tenir la position au moins 5 secondes Réaliser une glissée ventrale : « Prendre place dos au mur, un pied au fond, l'autre sur la paroi verticale Casser le buste et immerger le visage, bras allongés devant, Pousser sur le mur : extension des jambes. Conserver l'équilibre pendant la glissée »</p>

Progressivité des apprentissages au cycle 3

2017 - 2021

Les tableaux suivants donnent des repères aux équipes pédagogiques pour organiser la progressivité des apprentissages. Pour chaque niveau, les connaissances et compétences acquises dans la classe antérieure sont à consolider.

	Du PALIER 2 vers le savoir nager	
LOCOMOTION	<p>Se déplacer en surface sur le ventre et sur le dos en variant le sens et le rythme des poussées (avec aides à la flottaison) pour avancer, reculer, zigzaguer, glisser... .</p> <p>Se déplacer par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'action alternative des bras - l'action simultanée des bras - avec des battements de jambes - avec des ciseaux de jambes 	<p>Se déplacer en nageant sans interrompre les actions des bras et des jambes, en plaçant la respiration. (inspiration sur temps fort des bras)</p> <p>Se déplacer selon plusieurs types de nage (en dos crawlé, en crawl, en brasse...)</p> <p>en coordonnant respiration et mouvements des bras et jambes sur une quarantaine de mètres.</p> <p>Effectuer des déplacements en recherchant l'efficacité du mouvement</p>
IMMERSION	<p>Entrer dans l'eau sans aide à partir d'un plot, d'un tapis</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour aller recupérer un objet immergé (de plus en plus loin et de plus en plus profond) - en ajoutant une action (attraper un ballon...) - en variant les positions du corps 	<p>Entrer dans l'eau par une chute arrière pour enchaîner:</p> <ul style="list-style-type: none"> - un déplacement à la surface 3,5m(plongeon de départ) - un parcours sous marin sous un obstacle d'1,5m
	<p>S'immerger</p> <ul style="list-style-type: none"> -en augmentant la durée de l'immersion (parcours plus long, plusieurs objets à remonter) - en réalisant des parcours subaquatiques : entrer dans l'eau/ aller au fond/ s'orienter à travers des cerceaux immergés, ramasser des objets lestés et les remonter sur le bord ou sur un support flottant 	<p>S'immerger en réalisant un plongeon canard (à partir de la surface, entrer dans l'eau par bascule de la tête) et descendre au fond pour remonter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un, plusieurs objets - un corps lourd (petit mannequin...) <p>S'immerger en réalisant des parcours avec des changements de direction, avec des changements de profondeur sous des obstacles(repères visuels)</p>

Progressivité des apprentissages au cycle 3

2017 - 2021

Les tableaux suivants donnent **des repères** aux équipes pédagogiques pour organiser la **progressivité des apprentissages**.. Pour chaque niveau, les connaissances et compétences acquises dans la classe antérieure sont à **consolider**.

	Du PALIER 2 vers le savoir nager	
VENTILATION	<p>S'immerger dans des situations qui favorisent une succession d'immersion - en surface (inspiration courte et expiration prolongée) et l'horizontalité du corps. (parcours composé de frites, d'échelles flottantes, de tapis évidés, de cerceaux flottants...)</p>	<p>Se déplacer en nageant sur une longueur en nage dorsale et sur une longueur en nage ventrale en coordonnant respiration et propulsion</p>
EQUILIBRATION	<p>S'équilibrer en position horizontale dans des positions variées (étoiles de mer, méduse...) et les tenir au moins 10 secondes.</p>	<p>S'équilibrer</p> <ul style="list-style-type: none"> - en maintenant une position verticale, tête hors de l'eau, pendant 15 secondes - en maintenant une position horizontale dorsale, pendant 15 secondes
	<p>Passer sur le dos puis sur le ventre en se retournant de différentes façons (roulade avant, arrière, demi- tour sur soi même ...)</p>	<p>Enchaîner plusieurs types d'équilibre (ventral, dorsal, roulade...pendant 15 secondes)</p>